République Française
Département Morbihan
Commune de Sainte Anne d'Auray

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 056-215602632-20260831-D20260831_10-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31/08/2026

Référence
20260831-10

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	21

Date de la convocation
24/08/2026

Date d'affichage
24/08/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 21 Contre : Abstention :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes

Le : 02/09/2026

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026, le 31 août à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anne d'Auray s'est réuni, en session ordinaire, salle du conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FORGET Kévin, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/08/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/08/2026.

Présents : M. FORGET Kévin, M. LALYS Flavien, Mme LE FRAPPER Maria, M. COLLEC Frédéric, Mme SAMSON Lucie, M. LE NEILLON Didier, M. BLANCHON Eric, Mme BULTOR Christelle, M. CADORET Jean-Pierre, Mme DESCHAMPS-NICOLAS Myriam, M. DUVERGER Damien, M. GASTINE Roland, , Mme LE TALLEC Mélanie, Mme MALRY Célia, Mme ROUEZ Camille, M. ROUX Nicolas, Mme SAMSON Emmanuelle et M. TRACOL Claude.

Excusés ayant donné procuration : M. JAHIER Pierre (pouvoir à M. COLLEC), Mme GUIMENEZ Delphine (pouvoir à M. FORGET) et M. LE ROUX Franck (pouvoir à Mme DESCHAMPS-NICOLAS).
Absente : Mme LEFIEVRE Claire et Mme LE BLAY Emmanuelle

A été nommé secrétaire : M. TRACOL

D20260831-10 – Modification du tableau des effectifs

M. le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services de la Commune et de modifier le tableau des effectifs.

Depuis la dernière présentation du tableau des effectifs en date du 3 mars 2026 et vu le départ de la directrice générale des services fixé au 12 octobre 2026, un recrutement est en cours pour pourvoir à son remplacement.

Vu les profils des candidats, il est nécessaire d'anticiper la modification du tableau des effectifs en créant un emploi au grade d'attaché territorial, à temps complet à compter du 1er octobre 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** de ses membres présents et représentés :

- Approuve la création d'un emploi au grade d'attaché territorial à temps complet, à compter du 1er octobre 2026,
- Autorise la modification du tableau des effectifs présenté et annexé à la présente délibération

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Kévin FORGET

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 056-215602632-20260831-D20260831_10-DE

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er OCTOBRE 2026

CADRES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	Effectifs	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE ADMINISTRATIVE		**8**	
Attaché principal	A	1	35/35ème
Attaché territorial	A	1	35/35ème
Rédacteur principal 1ère cl	B	1	35/35ème
Adjoint adm. principal 1ère cl	C	2	35/35ème
Adjoint adm. principal 2ème cl	C	2	35/35ème
Adjoint administratif	C	1	35/35ème
FILIERE TECHNIQUE		**14**	
Technicien principal de 1ère cl	B	1	35/35ème
Agent de maîtrise principal	C	1	35/35ème
Agent de maîtrise	C	1	35/35ème
Adjoint tech. principal 1ère Cl	C	3	35/35ème
Adjoint tech. principal 2ème Cl	C	4	35/35ème
Adjoint tech. principal 1ère Cl	C	1	32/35ème
Adjoint tech. principal 2ème Cl	C	1	19/35ème
Adjoint tech. principal 2ème Cl	C	1	11/35ème
Adjoint technique	C	1	29/35ème
Adjoint technique	C	1	35/35ème
FILIERE MEDICO-SOCIALE		**2**	
ATSEM principal 1ère cl	C	1	35/35ème
ATSEM principal 1ère cl	C	1	30/35ème
FILIERE ANIMATION		**6**	
Animateur principal de 2ème cl	B	1	35/35ème
Animateur	B	1	35/35ème
Adjoint d'animat° Ppal 1ère cl	C	1	35/35ème
Adjoint d'animat° Ppal 2ème cl	C	1	35/35ème
Adjoint d'animation	C	1	35/35ème
Adjoint d'animation	C	1	32/35ème
Total		**30**	